

PETITE CAMARGUE

2020-2026



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE PETITE
CAMARGUE

LE MOT | DU PRÉSIDENT

Mesdames et Messieurs,

avec les élus communautaires qui m'entourent, nous avons le plaisir de vous présenter cette brochure qui vous renseignera sur les informations utiles et pratiques ainsi que sur les compétences de notre Communauté de Communes. Je vous invite à le feuilleter, le conserver et à le consulter autant de fois que nécessaire. C'est un instrument à votre service, témoins de l'engagement de notre collectivité à vos côtés.

Outre le développement économique, l'emploi et le tourisme, axes majeurs de notre d'intervention, nous agissons au quotidien à travers d'autres compétences : restauration scolaire, gestion des déchets, assainissement non collectif,

Dotée d'un patrimoine naturel remarquable, la Communauté de communes de Petite Camargue, terre de traditions et de culture est située au cœur de la Camargue Gardoise qui a obtenu le label « Grand Site de France » en janvier 2014.

aménagement de l'espace et de la voirie communautaire, les actions culturelles (à travers l'école intercommunale de musique et la salle d'exposition du port de plaisance de Gallician), et la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Bienvenue en Petite Camargue



André BRUNDU

Président de la Communauté de communes de Petite Camargue

Maire d'Aubord

NOS | COMPÉTENCES

OBLIGATOIRES

- ✔ Aménagement de l'espace.
- ✔ Développement économique.
- ✔ Gemapi (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Article L. 5214-16 du CGCT

- ✔ Accueil des gens du voyage.
- ✔ Déchets des ménages et déchets assimilés.

OPTIONNELLES

- ✔ Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

Article L. 5214-16 du CGCT

- ✔ Politique du logement et du cadre de vie.
- ✔ Création, aménagement et entretien de la voirie.
- ✔ Maisons de services au public.

Pour la conduite d'action d'intérêt communautaire

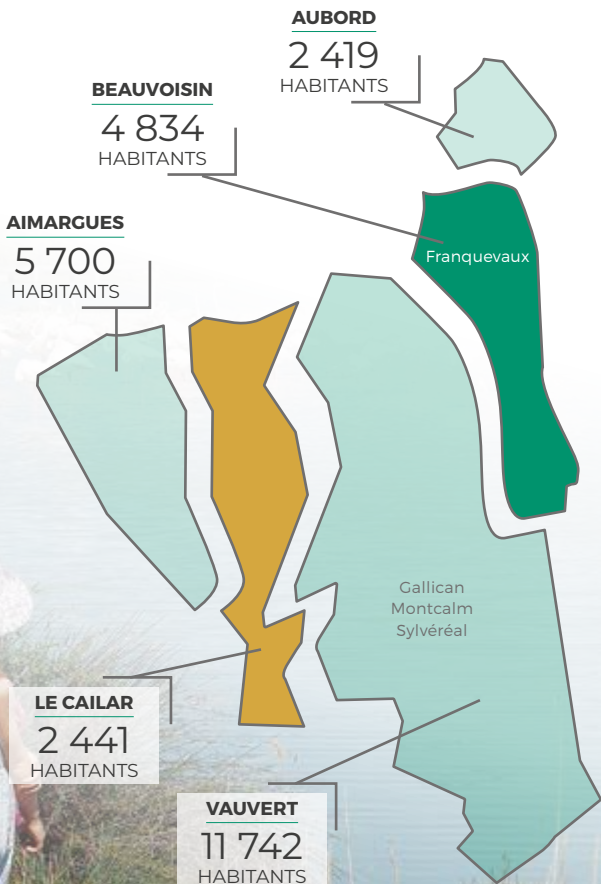
FACULTATIVES

- ✔ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs ou sociaux d'intérêt communautaire.
- ✔ Partenariat pour les manifestations d'art et de traditions.
- ✔ Gestion de la restauration scolaire.
- ✔ Entreprises, emploi, insertion et formation.
- ✔ Hors GEMAPI.
- ✔ Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Article L. 5211-17 du CGCT

- ✔ Information géographique (SIG).
- ✔ Transports (schéma de déplacement et transport intercommunal).
- ✔ Réflexion en vue de l'élaboration d'un Contrat local de Sécurité.
- ✔ Création et gestion d'une police municipale intercommunale d'intérêt communautaire.
- ✔ Entretien, fonctionnement et développement de la Maison de Justice et du Droit.

LE RECENSEMENT



TOTAL
27 136
HABITANTS

Recensement population
totale 2020 INSEE

Population légale en
vigueur au 01/01/2020

LES VICE PRÉSIDENTS ET DÉLÉGATIONS

Jean DENAT

Vauvert

• Politique du logement et du cadre de vie • NPNRU • Contrat de ville • Emploi, formation & insertion • Maison France Services

Membres de la commission :

Elisabeth Michalski, Farouk Moussa, Francine Chalmeton, Isabelle Pinon, Véronique Benezet.

Conseillers municipaux :

Anny Redon (Beauvoisin), Jean-Claude Fovet Et Laure Bechard (Aimargues), Nicolas Savelli et Olivier Guyot (Le Cailar).



**Jean
DENAT**



**Jean-Paul
FRANC**

Jean-Paul FRANC

Aimargues

• Mobilité • Déplacements • Sport

Membres de la commission :

Alain Reboul, Christophe Tichet, Jean-Louis Meizonnet, Katy Guyot, Mohammed Touhami.

Conseillers municipaux :

Bastien Murillo (Beauvoisin), Christian Carteyrade (Aubord), Cyrill Perisse (Aimargues), Daniel Salmeron (Vauvert), Fabian Herrero (Aubord), Michel Poujol (Aimargues), Nicolas Savelli (Le Cailar).

Joël TENA

Le Cailar

• Finances • Mutualisation.

Membres de la commission :

Alain Reboul, Annick Chopard, Caroline Breschit, Christophe Tichet, Françoise Turribio, Jean Denat, Jean-François Thomas, Jean-Paul Geraud, Philips Vellas.

Conseillers municipaux :

Fabienne Gaudin (Aimargues).



**Joël
TENA**

LES VICE PRÉSIDENTS ET DÉLÉGATIONS

Mylène CAYZAC

Beauvoisin

• Culture et traditions

Membres de la commission :

Bruno Pascal, Françoise Turribio, Isabelle Pinon, Laurence Emmanuelli, Philips Vellas.

Conseiller municipal :

Claude Langlade (Le Cailar), Fabio Maniaci (Beauvoisin), Jean-Pierre Matini (Aubord), Laurent Salert (Le Cailar), Martine Geraud-Cottino Et Philippe Mangano (Aimargues).



**Mylène
CAYZAC**



**Katy
GUYOT**

Katy GUYOT

VAUVERT

• Gestion des déchets • Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) • Plan Climat Air Énergie Territorial

Membres de la commission : Alain Reboul, Caroline Breschit, Christian Sommacal, Didier Lebois, Francine Chalmeton, Françoise Turribio, Jean-Louis Meizonnet, Jérémy Peredes, Nelly Ruiz.

Conseillers municipaux :

Benjamin Rouviere (Vauvert), Francis Bregeot (Aimargues), Jean-Luc Cayuela (Beauvoisin), Jean-François Garcia (Aimargues).

Véronique VAUTRIN

Aimargues

• Aménagement de l'Espace • SIG

Membres de la commission :

Jean Denat, Jérémy Peredes, Nelly Ruiz, Rodolphe Rubio.

Conseillers municipaux :

Bernard Jullien Et Cyrill Perisse (Aimargues), Daniel Weyh (Aubord), Sophie Pages (Le Cailar).



**Véronique
VAUTRIN**

LES VICE PRÉSIDENTS ET DÉLÉGATIONS

Alain REBOUL

Le Cailar

• GEMAPI

Membres de la commission :

André Megias, Annick Chopard, Didier Lebois, Jean Denat, Jean-Paul Geraud, Jérémy Peredes, Joël Tena.

Conseillers municipaux :

Éric Berrus (Le Cailar), Evelyne Galinier (Beauvoisin), Jacky Pascal (Vauvert), Martine Abello (Aimargues), Sébastien Tricou (Aubord).

• Politique fluviale

• Développement touristique

Membres de la commission :

André Megias, Bruno Pascal, Christiane Espuche, Didier Lebois, Françoise Turribio, Isabelle Pinon, Joël Tena, Martine Kuffer, Sandrine Rios, Véronique Benezet.

Conseillers municipaux :

Alexandre Brignacca (Vauvert), Bernard Jullien (Aimargues), Evelyne Galignier (Beauvoisin), Jacky Pascal (Vauvert).



**Alain
REBOUL**



**Jean-François
THOMAS**

Jean-François THOMAS

Beauvoisin

• Maison de la Justice et du Droit

• Accueil des gens du voyage

Membres de la commission :

Christian Sommacal, Francine Chalmeton, Isabelle Pinon.

Conseillers municipaux :

Cyрил Perisse (Aimargues), Éric Toquand (Beauvoisin), Francis Bregeot (Aimargues), Philippe Canizares (Le Cailar).

Didier LEBOIS

Aubord

• Travaux • Bâtiments

• Équipements

Membres de la commission :

Annick Chopard, Christian Sommacal, Christophe Tichet, Jean-Paul Geraud, Rodolphe Rubio.

Conseillers municipaux :

Daniel Weyh (Aubord), Éric Toquand (Beauvoisin), Jean-François Garcia (Aimargues), Laurent Salert (Le Cailar).



**Didier
LEBOIS**

LES VICE PRÉSIDENTS ET DÉLÉGATIONS

Bruno PASCAL

Vauvert

- Développement économique et emploi
- Politique locale du commerce
- Soutien activités commerciales

Membres de la commission :

Didier Lebois, Farouk Moussa, Jean Denat, Jean-François Thomas, Jean-Paul Geraud, Joël Tena, Katy Guyot, Martine Kuffer, Mylène Cayzac

Conseillers municipaux :

Christian Carteyrade (Aubord),
Fabienne Gaudin (Aimargues).

Christiane ESPUCHE

Vauvert

- Restauration scolaire et circuits courts

Membres de la commission :

Alain Reboul, Caroline Breschit, Didier Lebois, Elisabeth Michalski, Martine Kuffer, Rachida Oujeddou, Tania Lafond.

Conseillers municipaux :

Anny Redon (Beauvoisin), Benjamin Rouviere (Vauvert), Carole Calba, Jean-Claude Cazenabe (Aimargues). Jean-Jacques Andrieu (Aubord).



**Bruno
PASCAL**



**Christiane
ESPUCHE**





AIMARGUES

DÉCOUVERTE

DE LA COMMUNE D'AIMARGUES

La commune d'Aimargues dispose d'une situation géographique privilégiée, à quelques minutes de l'autoroute, entre Nîmes et Montpellier, à deux pas des Cévennes et à un quart d'heure des plages. Le dynamisme de la vie économique locale et de son tissu associatif mais aussi la richesse de son patrimoine culturel et naturel exceptionnel offrent un environnement idéal à ses 5499 habitants. Sans compter, tous les équipements et services municipaux mis à disposition du public afin de rendre le quotidien des Aimarguais encore plus agréable (plusieurs salles municipales, deux stades, un plateau multisports, un centre culturel disposant d'une médiathèque, une crèche communale, un groupe scolaire public maternel

et élémentaire, une école privée, un centre de loisirs municipal, un CCAS...). De plus, la commune est fortement imprégnée de culture camarguaise. Elle célèbre chaque année avec plus des milliers d'aficionados l'ouverture de la saison des courses camarguaises avec une journée consacrée à Fanfonne Guilhaume, figure emblématique de ces traditions. Durant l'été, la commune consacre aussi une semaine complète à sa fête votive pendant laquelle déjeuners aux prés, tri de taureaux, abrivados, bandidos, encierros, courses de taureaux, bals, concerts... rythment la vie des Aimarguais. En résumé, Aimargues est une commune accueillante, dynamique, attractive qui sait mêler traditions, culture, développement et modernité.

SUPERFICIE

2648
HECTARES

POPULATION

5700
HABITANTS

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La commune d'Aimargues offre une zone d'activité commerciale importante.

La zone d'activité, La Peyre, accueille d'importantes enseignes comme :

Royal Canin, Eminence, Hydrallians, Soframa, Transports Badaroux et la poste



www.aimargues.fr



Maire **Jean-Paul Franc**

 Hôtel de Ville
Place du 8 Mai 1945
30470 **AIMARGUES**

 Tél. : 04 66 73 12 12

 Fax : 04 66 88 54 00

 accueil.mairie@aimargues.fr

PATRIMOINE

Le nom du village apparaît très tôt dans les textes médiévaux au début du IX^e siècle. Après la période romaine, la population des environs se concentre autour du « castrum » (place forte féodale) pour former ce qui deviendra le village d'Aimargues aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles. Le château était situé sur une butte castrale au croisement de deux voies importantes reliant le Languedoc à la Provence. L'occupation gallo-romaine sur ce site a été marquée par un accroissement de population regroupée en une agglomération. Puis autour de ce pôle, de petits établissements aux fonctions agricoles voient le jour, ils formeront plus tard les villages et paroisses de la période carolingienne, Teillan, Saint-Michel, Saint-Gilles-le-Vieux, Saint-Rémy, Saint-Roman (IX - X^{ème} siècle).

Au XII^{ème} et XIII^{ème} siècle, la population se concentre

davantage dans le village d'Aimargues, qui devient alors un « castrum », au détriment des anciens villages qui se retrouvent désertés.

Fief de la famille d'Uzès, la ville faisait figure, sous l'ancien régime, de capitale de la basse Vistrenque. Elle trouve son origine dans une villa romaine appartenant à une famille Nîmoise. Son nom serait celui de son propriétaire romain du terme languedocien « armas » qui désigne terre d'eau, suivie du suffixe latin « ager », qui signifie champ et qui donne « argues » à la fin des noms de lieux languedociens.

La ville fut longtemps défendue par des remparts. Les premiers, édifiés en 1342 et 1363. Ils furent détruits sur ordre de Louis XIII lors de sa venue (accompagné de Richelieu) en juillet 1629. Ils seront réutilisés à Aigues-Mortes comme matériaux de construction.



AUBORD

DÉCOUVERTE DE LA COMMUNE DE **AUBORD**

La situation géographique favorable de la commune d'Aubord grâce à la proximité des services, des équipements et du bassin d'emploi de Nîmes, associée à un cadre de vie agréable a engendré un fort développement résidentiel dans les années 1970-1980. Aujourd'hui, Aubord bénéficie de commerces de proximité, d'une activité économique bien implantée et d'un tissu associatif dynamique.

Cette attractivité résulte à la fois d'une excellente accessibilité routière et

autoroutière depuis les agglomération de Nîmes et de Montpellier et d'une identité préservée de « village agricole ».

Ainsi, la majorité du territoire communal est composé d'espaces naturels et agricoles aux paysages modelés par la viticulture et l'arboriculture. Le document d'urbanisme de la commune sera prochainement ouvert à la révision afin d'étendre les possibilités d'accueil de population dans la limite des préconisations du SCOT Sud Gard.

PATRIMOINE

Mentionnée sous le nom de In Alburno en 879, ce hameau, probable fondation de l'Antiquité tardive dans la plaine de Nîmes, est de nouveau cité dans les archives de Notre Dame de Nîmes.



Le village était alors le siège d'un prieuré dépendant de l'archiprêtre de Nîmes. Jean Menard, né à Nîmes en 1637, fut prieur d'Aubord et jouissait d'une grande réputation en tant qu'écrivain et prédicateur. Il fut un des premiers fondateurs de l'Académie de Nîmes.

Du noyau originel construit ne reste que le secteur de la rue de l'église et quelques mas du XIX^{ème} siècle qui se sont construits grâce à la richesse issue de la viticulture.



www.aubord.com



Maire **André Brundu**

📍 Place de la Mairie
30260 **AUBORD**

☎ Tél. : 04 66 71 12 65

📠 Fax : 04 66 71 22 05

✉ mairie@aubord.fr

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La zone d'activités
La Grand Terre

18 lots de 2500 à
3699 m² pour une
**surface totale de
6 ha.**

Principales entreprises
implantées
**La Miroiterie des
Costières, Anett
blanchisserie**

SUPERFICIE

940
HECTARES

POPULATION

2419
HABITANTS



BEAUVOISIN

DÉCOUVERTE

DE LA COMMUNE DE **BEAUVOISIN**

Beauvoisin est un village de 4 786 habitants et environ 150 habitants résident sur le hameau de Franquevaux.

La commune s'étend du Nord au Sud sur plus de dix kilomètres de la plaine du Vistre aux étangs de Petite Camargue en passant par le plateau des Costières, offrant de splendides panoramas sur les Cévennes, la mer et les Alpilles. Par temps clair, le célèbre Mont Ventoux se profile à l'horizon.

En ce début du 21^{ème} siècle, Beauvoisin s'engage dans la modernité avec une

démographie qui progresse à l'image du Languedoc Roussillon. Le dynamisme du village s'appuie également sur la diversité des associations sportives et culturelles.

Le village est tourné vers l'agriculture, vergers et vignes en particulier, où est produit le fameux Costières de Nîmes, élevé en caves particulières et coopérative.

La desserte du village en transports en commun se fait par des lignes d'autobus et la ligne SNCF (Nîmes – le Grau du Roi).

ABBAYE DE FRANQUEVAUX

L'histoire prestigieuse de l'abbaye cistercienne de Franquevaux commence en 1141, quand un groupe de moines cisterciens requiert l'hospitalité du seigneur Pierre de Belvedin (châtelain de Beauvoisin). Elle sera construite durant soixante dix ans, au bord du vaste étang du Scamandre. Seule abbaye cistercienne du littoral languedocien, Franquevaux se trouvait sur la route des Croisades et du commerce avec le Moyen-Orient grâce

au port d'Aigues-Mortes. Elle devint alors un acteur économique et politique de première importance.

Durant les violentes guerres de religions, l'abbaye fut saccagée et démolie trois fois.

A la révolution française, elle disparaît, les moines sont chassés et leurs biens confisqués. Leur domaine foncier va donner naissance aux grands domaines des Costières.



www.beauvoisin.fr



Maire **Mylène Cayzac**

📍 Hôtel de Ville
30640 **BEAUVOISIN**

☎ Tél. : 04 66 01 79 79

✉ contact@beauvoisin.fr

PATRIMOINE

Installé sur un site antique, le village s'est constitué sur l'un des lieux perchés de la Costière, permettant ainsi une surveillance du territoire. Motte castrale probable, elle fut transformée en château fort et bourg castral. Ruiné pendant les guerres de religion, il est reconstruit au XVII^{ème} siècle alors que le village est totalement acquis

à la Réforme. La révolution aura raison d'une chapelle sur laquelle sera construit le temple début du XIX^{ème} siècle

SUPERFICIE

2782
HECTARES

POPULATION

4834
HABITANTS





LE CAILAR

DÉCOUVERTE

DE LA COMMUNE DE **LE CAILAR**

Le Cailar est blotti idéalement au sein de la Petite Camargue Gardoise, dont il est le plus beau fleuron, au confluent du Vistre et du Rhony. C'est un village très ancien, historiquement riche.

On y trouve des vestiges qui prouvent qu'il était dès le V^{ème} siècle avant JC un comptoir portuaire important destiné à la pêche et aux échanges commerciaux, via le Rhône et une lagune aujourd'hui ensablée qui le reliait à la mer. Les guerres féodales ont fait disparaître le château primitif incendié en 1382. A la révolution, il ne reste plus que quelques traces du château féodal, seul le nom de celui-ci Castellum, Quila en occitan et enfin Cailar rappelle le souvenir de cette place forte.

Ses ruelles circulaires vous conduiront vers son église romane datant du XI^{ème} siècle, sa caserne de troupe du XVII^{ème}, ses arènes classées, son horloge, son temple, ses lavoirs, le tout en suivant une signalétique urbaine unique en son genre réalisée par François Boisrond selon le principe de l'art contemporain, autre particularité spécifique du village avec ses expositions ambitieuses.

Le Cailar offre une diversité de paysages uniques typiquement camarguais, marais, sansouires, prairies mais aussi des vignobles qui grimpent sur les Costières.

Berceau de la bouvine dès 1851, capitale de la Petite Camargue, c'est un village où la tradition taurine est fortement présente. Les taureaux les plus réputés y sont d'ailleurs honorés. Les « célèbres » près du Cailar sont les lieux privilégiés et mythiques des manades (Aubanel, Lafont/Nicollin, Blatière, Guillierme-Espelly, Saumade, Lagarde, Saint Pierre, Agnel, Lafisca, Vinuesa...) où taureaux et chevaux paissent tranquillement, apparemment libres mais toujours sous l'œil bienveillant des manadiers et des gardians.

La zone humide naturelle exceptionnelle des marais et des roselières (classée ZNIEFF) est un véritable trésor de biodiversité floristique et faunistique. Sur les côteaux, de nombreux domaines viticoles se sont fait une réputation et offrent des vins d'une grande qualité.

Situé sur le territoire labellisé « Grand site de France » et la



Maire **Joël Tena**

 Hôtel de Ville
Place Ledru Rollin
30740 **LE CAILAR**

 Tél. : 04 66 88 01 05

 Fax : 04 66 88 53 24

Zone naturelle ZPS Natura 2000, répertorié réserve biosphère par l'UNESCO, Le Cailar offre un attrait touristique remarquable. 130 km de sentiers, boucle cyclotouristique, Via-Rhône, vous proposent une itinérance

douce à pieds, à cheval, en calèches ou à vélos qui vous met en contact avec l'essence même de ce qui fait l'authenticité et l'identité de ce « pays ».



SUPERFICIE

3000
HECTARES

POPULATION

2441
HABITANTS



VAUVERT

DÉCOUVERTE

DE LA COMMUNE DE **VAUVERT**

Vauvert, ville centre de la Communauté de communes de Petite Camargue, est ancrée au cœur de la Petite Camargue et du vignoble des Costières de Nîmes.

Ville typique du sud de la France, située en Occitanie dans le département du Gard, Vauvert est riche en contrastes et en émotions. Vignes, salins, rizières, marais et pinèdes s'y côtoient dans un paysage authentique et une nature préservée.

Passionnée, Vauvert s'anime et vibre au rythme de ses traditions, de sa culture et du dynamisme de sa jeunesse : concerts, festivals, fêtes votives, expositions...

La commune de Vauvert

regroupe la ville de Vauvert et les hameaux de Gallician, Montcalm et Sylvéréal.

Gallician a la particularité de posséder un petit port en eaux douces donnant sur le canal du Rhône à Sète. Montcalm a été créé dans le but d'une mise en valeur agricole et de loisirs de chasse, ce hameau offre aussi à la vue son château, ses dépendances et sa chapelle du XIX^{ème} siècle. Sylvéréal est un petit hameau d'une cinquantaine d'habitants, il offre aux touristes de passage une halte de canoë-kayak, une auberge avec tables d'hôtes ainsi qu'un petit camping familial au cœur de la Petite Camargue.





www.vauvert.com



Maire **Jean Denat**

 Hôtel de Ville
Place de la libération
et du 8 mai 1945
30600 **VAUVERT**

 Tél. : 04 66 73 10 73

 Fax : 04 66 73 30 88

 mairie@vauvert.com



PATRIMOINE

Caractère typique des bourgs agricoles du siècle dernier, le vieux Vauvert a gardé un aspect pittoresque avec ses ruelles étroites dont deux rappellent le souvenir de son école juive, berceau de la Cabale.

La cité de Vauvert a connu un grand renom au Moyen Age. Alors appelée Posquières sous Charlemagne, elle fut le siège de l'un des plus notables lieux de pèlerinage de France, tout juste après celui de Notre Dame de Boulogne.

L'appellation «Posquières», dérive du mot latin «Poscariae» signifiant terrains boisés». Ce petit village d'abord regroupé autour de la Motte de Foussa, s'est étendu et a rejoint les

bâtiments du sanctuaire de Notre Dame de la Vallée Verte, construit au IX^{ème} siècle pour donner le nom du village actuel Vauvert.

Situé dans un vallon ombragé, célèbre dans toute la Chrétienté grâce aux nombreux pèlerins en route pour Saint Jacques de Compostelle qui s'arrêtaient pour faire leurs dévotions, ce sanctuaire a reçu la visite du roi d'Aragon Jacques le Conquérant, de Saint-Louis qui allait embarquer à Aigues-Mortes pour les croisades ainsi que celle du pape Clément V.



VAUVERT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Elle est principalement concentrée autour d'une zone industrielle et des zones d'activités.

La zone industrielle de Vauvert

Principales entreprises implantées :

Conserve de France (Saint Mamet), Finedoc, ACOR (tréfilerie acier), Virbac Nutrition.

Les zones d'activités de Vauvert

La ZAC du Pôle des Costières de Vauvert

D'une superficie de plus de 18 ha, elle se situe dans le prolongement de la zone industrielle récemment requalifiée.

Le dossier de réalisation a été approuvé au Conseil communautaire de janvier 2012. Les élus ont approuvé l'implantation de la Vinaigrierie Charbonneaux Brabant pour près de 3 hectares.

La ZAC « Côté Soleil »

D'une superficie de 19,7 ha à l'entrée de Vauvert.

La première phase des travaux d'aménagement de cette zone à vocation commerciale et artisanale est finalisée.

- Pôle emploi, installé depuis 2012
- Intermarché à ouvert en 2013 avec sa galerie commerciale : opticien Afflelou, fleuriste l'Instant Fleur, coiffeur Pascal Coste, salon d'esthétique photographe Atypic studio et Authentique Déco

**Pour vous installer
SCE DEV ÉCO
04 66 51 19 20**

SUPERFICIE

10 995

HECTARES

POPULATION

11 742

HABITANTS

LES | INFORMATIONS PRATIQUES

SIÈGE COMMUNAUTAIRE

📍 145, avenue de la Condamine
30600 **VAUVERT**

☎ Tél. : 04 66 51 19 20

📠 Fax : 04 66 51 19 30

✉ contact@petitecamargue.fr

www.petitecamargue.fr



[ccpetitecamargue](https://www.facebook.com/ccpetitecamargue)



[@ccpetitecamargue](https://www.instagram.com/ccpetitecamargue)



[CCPteCamargue](https://twitter.com/CCPteCamargue)



Collecte des déchets



04 66 51 19 21



Développement économique emploi / formation



04 66 51 19 20



École intercommunale de musique de Petite Camargue



04 66 88 87 40



Maison de la justice et du droit



04 66 88 88 40



Office de tourisme



04 66 88 28 52



Port de plaisance



04 66 73 34 50



Police intercommunale



04 66 51 19 99



Restauration scolaire



04 66 51 16 92/93/95



Service du patrimoine



04 66 51 19 91



SPANC Assainissement



04 66 51 19 39



Service aménagement de l'espace



04 66 51 19 20